

**CINÉMA**  
La grand-messe du Festival du Film fantastique  
se célèbre dès ce jeudi soir. P.31

**MÉDIAS**  
Les journalistes peuvent-ils être des indices ?  
Polémique à partir des « Infiltres ». P.32

méma  
horreur  
st au bout  
u portable  
u spectateur

Tout spectateur en a déjà rêvé, la chaîne de télé allemande 13th Street l'a produit : premier film d'horreur interdit, où un spectateur peut engager le cours des événements pendant la séance. Ce n'a été dernièrement projeté en Allemagne dans une version abrégée, sous forme de test. Finies les gesticulations sur voix-fauteuil, finis les hurlements désespérés contre le héros qui édon d'attirer les ennemis. Par contre, l'angoisse est toujours là. Le responsable des faits et gestes de l'héroïne, c'est vous ! Le principe est simple. À l'entrée du cinéma, les spectateurs laissent leurs numéros de téléphone portable et, chose inhabituelle, on leur demande même de les laisser allumé pendant la projection. Au début de la séance, rien ne laisse croire que ce m d'horreur n'est pas comme les autres. Blonde à forte poitrine, maison abandonnée et monstres en tous genres, tous les ingrédients sont réunis pour un film épouvantable qui se ressite. Les choses prennent un tour original quand l'héroïne décline son téléphone portable pour appeler de façon aléatoire des spectateurs présent dans la salle. Plongé dans le film, il doit alors conseiller du lieu qu'il peut la charmantissime blonde aux moments clés du film. Leur objectif commun : faire en sorte qu'elle quitte cette liaison finalement pas si abandonnée que cela.

L'héroïne pose plusieurs questions fermées à son interlocuteur : « Je vais à gauche ou à droite ? » Confrontée à une autre victime blessée, elle demande : « Je l'aide ou je m'enfuis ? » Le spectateur répond, et fait donc partie intégrante de l'intrigue. Et pour le coup, c'est lui qui habite les cris de désaccord et de leur des autres spectateurs. Angoisse est à son paroxysme. Côté technique, le réalisateur Von Matt et Film Deluxe, l'origine de cette prouesse cinématographique, ont dévoilé la supercherie. Un logiciel de reconnaissance vocale permet de transcrire les ordres donnés au spectateur élu, ce qui déclenche automatiquement la séquence sur l'écran. Vingt montages différents ont été tournés, soit un film différent à chaque fois, ou presque. Actuellement en phase de test dans quelques salles allemandes, le film n'a pas encore de date de sortie annoncée. F. Bt (st)

Patrimoine / Six personnalités donnent leur avis

# Que faire du palais de justice de Bruxelles ?

- **Un immense souk** ■ Franco Dragone
- **Un centre commercial** ■ Antoine Pinto
- **Un palais des musées** ■ Eric Domb
- **Le raser ou... ■ Olivier Bastin**
- **Un centre commercial** ■ Maarten Gielen
- **Le rendre à sa fonction ■ François Schuiten**



PIERRE-VEVOOT THEPPONT

## L'ESSENTIEL

- Le gouvernement l'a décidé : la justice va quitter le palais de justice de Bruxelles.
- Que va devenir ce gigantesque bâtiment ?
- Nous avons demandé à six personnalités de rêver l'avenir du mastodonte.



LE SOIR est au bout du fil avec des spectateurs : « Que dois-je dire ? », lui demande-t-elle. © O.D.R.

méma

horreur  
st au bout  
u portable  
u spectateur

Tout spectateur en a déjà rêvé, la chaîne de télé allemande 13th Street l'a produit : premier film d'horreur interdit, où un spectateur peut engager le cours des événements pendant la séance. Ce n'a été dernièrement projeté en Allemagne dans une version abrégée, sous forme de test. Finies les gesticulations sur voix-fauteuil, finis les hurlements désespérés contre le héros qui édon d'attirer les ennemis. Par contre, l'angoisse est toujours là. Le responsable des faits et gestes de la héroïne, c'est vous ! Le principe est simple. À l'entrée du cinéma, les spectateurs laissent leurs numéros de téléphone portable et, chose inhabituelle, on leur demande même de les laisser allumé pendant la projection. Au début de la séance, rien ne laisse croire que ce m d'horreur n'est pas comme les autres. Blonde à forte poitrine, maison abandonnée et monstres en tous genres, tous les ingrédients sont réunis pour un film épouvantable qui se ressite. Les choses prennent un tour original quand l'héroïne décline son téléphone portable pour appeler de façon aléatoire des spectateurs présent dans la salle. Plongé dans le film, il doit alors conseiller du lieu qu'il peut la charmantissime blonde aux moments clés du film. Leur objectif commun : faire en sorte qu'elle quitte cette liaison finalement pas si abandonnée que cela.

L'héroïne pose plusieurs questions fermées à son interlocuteur : « Je vais à gauche ou à droite ? » Confrontée à une autre victime blessée, elle demande : « Je l'aide ou je m'enfuis ? » Le spectateur répond, et fait donc partie intégrante de l'intrigue. Et pour le coup, c'est lui qui habite les cris de désaccord et de leur des autres spectateurs. Angoisse est à son paroxysme. Côté technique, le réalisateur Von Matt et Film Deluxe, l'origine de cette prouesse cinématographique, ont dévoilé la supercherie. Un logiciel de reconnaissance vocale permet de transcrire les ordres donnés au spectateur élu, ce qui déclenche automatiquement la séquence sur l'écran. Vingt montages différents ont été tournés, soit un film différent à chaque fois, ou presque. Actuellement en phase de test dans quelques salles allemandes, le film n'a pas encore de date de sortie annoncée. F. Bt (st)

**REPÈRES**  
Un temple assyrien  
Construction. 1862-1883.  
Inauguration. Le 15 octobre 1883.  
Architecte. Joseph Poelaert.  
Superficie. 52.464 m<sup>2</sup>, surface bâtie de 26.000 m<sup>2</sup>.  
Budget. 50 millions de francs de l'époque, pour une estimation initiale de 4 millions.  
**Le plus grand ?** Palais de justice du monde, où Le bâtiment est plus grand que la basilique Saint-Pierre de Rome.  
**Style.** Eclectique. Références aux pyramides maya, au classique grec-romain, aux palais de Ninive.  
**Schiëven architecte.** C'est l'insulte préférée contre Poelaert par les habitants déplacés de ce quartier de Bruxelles.

SUITE EN PAGE 30

Mais pas question de faire davantage. « Des travaux radicaux risquaient de faire perdre au bâtiment son charme, son authenticité et sa valeur historique et auraient un coût important », a conclu le bureau d'études chargé d'étudier le dossier. Que va-t-on en faire, alors, de ce bâtiment, dont la construction a pris 21 ans ? Le gouvernement va lancer un concours international d'idées, dès juillet, au cours de sa présidence de l'Union européenne.  
Le Soir lui n'attend pas. Il a fait appeler six personnalités belges du monde de l'architecture et de l'événement. Que feraient-elles ?

En 1883, lors de l'inauguration, Me Vervoot, bâtonnier de Bruxelles, avait dit : « L'art y a accumulé les merveilles, mais c'est sa destination qui lui imprime son caractère auguste et sacré. » Cela a-t-il changé plus d'un siècle plus tard ? ■

JEAN-CLAUDE VAN TROYEN

SUITE EN PAGE 30

# Que faire du palais de justice de Bruxelles ?

**François Schuiten :**  
« Un palais des musées »

**Franco Dragone :**  
« Un immense souk »

**Olivier Bastin :**  
« Le raser ou le garder pour la justice »



DESSINATEUR, auteur, scénographe.  
« Les Cités obscures » avec Peeters. Un guide dessiné de Bruxelles vient de sortir. © RENE BREY.



PRÉSIDENT-FONDATEUR de Pari Dazza, ancien Paradisio. © DOMINIQUE DUCHESNES.



METTEUR EN SCÈNE, Spectacles pour le Cirque du Soleil, Céline Dion, Steve Wynn, etc. © PIERRE-YVES THIENPONT.

« Les hommes politiques qui ont décidé de

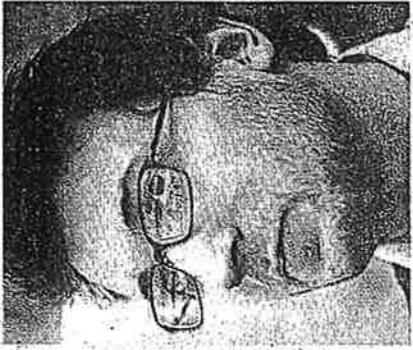
déménager la justice de son palais se perdent. Ils ne prennent pas en compte la valeur ajoutée du symbolique, qui est inestimable. Avoir un bâtiment moderne n'incarne quelque chose à Bruxelles, on le voit à l'Union européenne. Le palais de justice, lui, incarne la justice. Il a été copié dans le monde et ce sera difficile de retrouver ça. Le danger est que le lieu se brouille en lui donnant des activités qu'il faut perdre tout son sens. Ce lieu est beau avec les avocats en robe qui l'habillent. Voir là des magasins, des restaurants, des cafés, ce serait un choc terrible.

C'est un mythe que la Belgique a enfanté avec le palais de Poelaert. Le plus grand palais de justice du monde. C'est un lieu qui connaît cher, évidemment. Mais la réflexion ne peut pas se retrouver uniquement sous le regard des chiffres. Elle doit s'organiser autour du rôle que l'édifice joue dans la ville, sur son symbolisme. Qu'il y ait réflexion sur l'avvenir, qu'on projette le palais de justice dans le futur, c'est nécessaire. Mais les gens qui décident ne connaissent pas l'histoire du palais, ses histoires, ses projets. C'est de l'irculture : on prend une décision, sans même connaître intimement le lieu. Et symboliquement, cet édifice palais sans justice, ce serait un manque, une dimension perdue, un signal, une évidence gommés. D'ailleurs les avocats sont en très grande majorité contre le déménagement de la justice. Ils sont attachés à ce bâtiment, ils savent la valeur symbolique qu'il représente pour les gens. Lorsque des gens ont manifesté pendant l'affaire Dutroux, c'est là qu'ils allaient.

Il n'y a pas un bâtiment comme celui-là au monde, avec ses vues, ses endroits abandonnés, ses coins romanesques. Mais c'est vrai qu'on peut imaginer de lui donner une double fonction. D'ailleurs, ce n'est pas nouveau. Il y a eu dans les années 1930 des projets pour intégrer une salle de spectacle aux derniers étages, mais ça a avorté. Une salle de spectacle au palais de justice, ça a un sens. Je crois que la mixité est importante. Mais que la justice l'abandonne complètement, ce serait une erreur historique. Car attention, il y a des choses qui sont de l'ordre de l'invisible, et qui font qu'un lieu prend des dimensions au-delà du rationnel. Le palais de justice de Bruxelles est de ceux-là. » ■

J.-C.V.

J.-C. V.



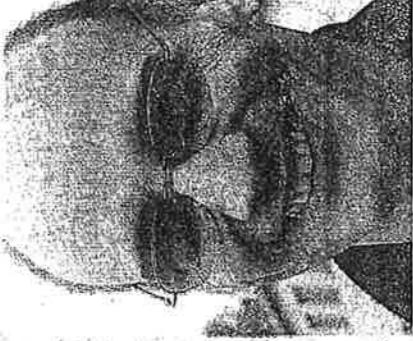
ARCHITECTE dans le collectif Rotor, spécialiste du recyclage. Représente la Belgique à la Biennale de Venise 2010. © BENJAMIN BROLET.

C'est un bâtiment que je connais très bien. Mes parents sont tous deux juristes et j'y ai passé beaucoup de temps, dès mon enfance. Je n'ai jamais envisagé que cela puisse être autre chose qu'un palais de justice. Au-delà de cet aspect personnel, la question m'inspire de nombreuses réflexions. D'une part, je suis certain que, comme chaque fois qu'un bâtiment public ou industriel est déserté et qu'on ne sait pas quoi en faire, quelqu'un va proposer d'y créer un grand musée d'art.

Par ailleurs, je pense que ce bâtiment, plus que tout autre, « est » sa fonction. Tout doit être mis en œuvre pour le rendre à celle-ci, quitte à faire des concessions sur la question du patrimoine. Il y a une architecture pensée pour une fonction précise qui est de rendre la justice. Cette fonction fait elle-même partie du patrimoine. Quand on me dit qu'il est impossible de mettre des caméras sur la façade parce qu'il y aurait un veto de la commission des Monuments et Sites, je me pose des questions. A quoi sert de « protéger » un tel monument s'il ne peut plus remplir sa fonction ? Le Palais de justice n'est pas seulement un édifice érigé au cœur de Bruxelles. C'est tout un quartier à lui seul. Quel que soit le projet qu'on peut imaginer, il faudrait faire avec des surfaces énormes. Certains vont sans doute revenir avec l'idée d'un grand musée comme à Londres ou de la fameuse Bibliothèque européenne. Mais rien qu'avec le chaffage, on dévoerait une énorme part du budget culturel de toute la Belgique. De plus, tous les édifices culturels bruxellois ont déjà des problèmes de maintenance, de chauffage, de sécurité... Y ajouter le Palais de Justice ne ferait que creuser un沟. La culture n'a pas besoin. » ■

J.-M.W.

J.-C.V.



ARCHITECTE, maître-architecte de Bruxelles. Réalisation : Théâtre national, Musée de la Photo de Charleroi. © D.R.

J'hésite entre raser le seul bâtiment de Bruxelles apprécié par Hitler (sans doute comme parfait signe du pouvoir sur le peuple) et faire un travail détaillé des séances de justice qui pourraient rester dans ce bâtiment (justice de paix, tribunal du commerce...) et qui ne nécessitent pas les mêmes mesures de sécurité. Cette question est à associer avec celle d'une nouvelle prison sur le territoire de Bruxelles. » ■ J.-C.V.

**Antoine Pinto :**  
« Un centre de commerce et de culture »



ARCHITECTE, décorateur. Réalisations : La Quincaille, le Beluga, le Midi Station. © ARNAUD DE CREMER.

J'e verrais bien un projet dans la même lignée que le centre commercial Verso, anciennement le bâtiment de la Deutsche Bank, à Anvers... »

Verso, c'est le paradis du luxe et du glamour. Des tas de boutiques qui vendent Alexander McQueen, Dolce & Gabbana, Versace, Armani, Paul & Joe, des produits tendance. Plus resto et café. Beau et grand. » ■

« J'y apporterais une dimension différente en ajoutant au centre mode et loisirs, un centre multiculturel : librairie, bibliothèque, salles de cinéma d'art et d'esprit, salle de concert... » ■ J.-C.V.

